



RÉGISSEURS
DU LÉMAN

Avenue Krieg 7 - CH-1208 Genève
Tél.022.839.84.00 - Fax 022.839.84.10

Date	suivi

DEMANDE DE LOGEMENT

Immeuble :

Appartement No : Etage :

Locataire actuel :

Date d'entrée souhaitée :

Loyer mensuel Fr. Charges mensuelles Fr.

Télé-réseau mensuel Fr. Parking mensuel Fr.

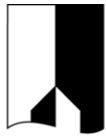
Par quel biais avez-vous trouvé ce logement : site internet Immostreet Liste régie Internet Journal Tout l'Immobilier

<u>Titulaire du bail</u>	<u>Co-Titulaire</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Permis (A, B, C, ou autres)	Permis (A, B, C, ou autres)
Etat civil :	Etat civil :
Adresse actuelle :	Adresse actuelle :
Npa :	Npa :
Téléphone privé :	Téléphone privé :
Téléphone prof. :	Téléphone prof. :
Profession :	Profession :
Adresse mail :@.....	Adresse mail :@.....
Employeur :	Employeur :
Revenu mensuel :	Revenu mensuel :
Employé depuis le :	Employé depuis le :
Régie actuelle :	Régie actuelle :

Renseignements complémentaires : Nombre d'adulte Nombre d'enfant Animaux :

Référence :

Motif de la demande :



**RÉGISSEURS
DU LÉMAN**

Avenue Krieg 7 - CH-1208 Genève
Tél. 022.839.84.00 - Fax 022.839.84.10

DEMANDE DE LOGEMENT – REGLES ET CONDITIONS

Note : L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT ACCOMPAGNÉE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ✓ **Attestation de salaire récente, ou 3 dernières fiches de salaire récentes**
- ✓ **Attestation de solvabilité (document original) émanant de l'Office des Poursuites et faillites du lieu du domicile actuel (validité 3 mois)**
- ✓ **Copie de la pièce d'identité ou passeport suisses, permis d'établissement ou permis de séjour B,C,L pour les personnes étrangères**
- ✓ **Si garant nécessaire, ajouter une lettre de garantie en plus des papiers précités**

CE FORMULAIRE N'EST PAS UN DOCUMENT CONTRACTUEL, IL N'ENGAGE NI LE CANDIDAT, NI RÉGISSEURS DU LÉMAN SA À LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION.

RÉGISSEURS DU LÉMAN SA SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER CETTE DEMANDE SANS AVOIR À FOURNIR UN MOTIF AU CANDIDAT.

Néanmoins, en cas de désistement du candidat après acceptation de son dossier, une somme de Fr. 300.00 TTC sera réclamée à titre de couverture des frais de démarches engagés.

Régisseurs du Léman SA se réserve le droit de demander des renseignements approfondis sur la solvabilité des candidats. A cet effet, les candidats s'engagent à régler la somme de Fr. 200.00 TTC par personne, couvrant les émoluments y relatifs, et ce au moment de l'établissement du bail.

A la signature du bail à loyer des frais de dossiers, incluant également les frais de plaquettes, état des lieux seront perçus, soit Fr. 280.00 TTC, pour la location d'un appartement et Fr. 80.00 TTC pour la location d'un garage ou d'une place de parking ; comprenant les émoluments pour les timbres de baux cantonaux.

Les demandeurs certifient que les renseignements donnés sont conformes à la réalité et autorisent Régisseurs du Léman SA à vérifier ces derniers, si nécessaire.

ATTENTION !

- SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT ACCEPTÉS.
- L'INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DES PIÈCES DEMANDÉES
- POUR DES RAISONS DE CONFIDENTIALITÉ, LE DOSSIER DES CANDIDATS NON RETENUS, Y COMPRIS SES ANNEXES, SERA DÉTRUIT.

SIGNATURE(S)

Le(s) titulaire : **Le co-titulaire :**

Genève, le